



REGLEMENT GÉNÉRAL POUR LES TOURS ARGENT, OR, MASTER-ESPOIR, STYLE ET STYLE-LICENCE DU PONEY SPORT ROMAND

Ces épreuves sont ouvertes à tous les cavaliers poneys en Suisse. Néanmoins, pour **participer aux challenges du Tour Argent, Or, Master-Espoir, Style et Style-Licence il faut être membre du Poney Sport Romand**. Pour que les points soient comptabilisés, le cavalier doit avoir été annoncé et la cotisation doit avoir été payé par son club avant la participation à une épreuve comptant pour un tour PSR. Cependant, l'inscription est possible tout au long de la saison, mais seuls les classements obtenus après l'inscription et le paiement de la cotisation seront pris en compte.

Un cavalier peut courir dans les tours Argent, Or et Master-Espoir avec le même poney, **mais pas sur la même place de concours** et ce à condition **qu'il remplisse les critères de participation**.

Un cavalier peut participer avec deux poneys dans toutes catégories confondues (A-B, C et D) par tour.

Les poneys doivent être inscrits dans le registre de sport de la FSSE. Le diplôme, le brevet ou la licence de cavalier, selon le règlement de la FSSE, est obligatoire.

Classement Épreuve :

Il sera organisé **un classement de saut par catégorie de poney** (cat. A et cat. B ensemble). S'il n'y a pas **10 inscrits** dans une catégorie, **lors du délai des engagements**, une ou plusieurs catégories pourront être jumelées.

Charte éthique :

En s'inscrivant dans les épreuves des Tour PSR, le cavalier et ses parents **ont lu et accepté la charte éthique** du Poney Sport Romand.

Déclaration de principe

En s'inscrivant dans les épreuves des Tours PSR, le cavalier et ses parents **ont lu et accepté la déclaration de principe sur la protection des animaux.**

Calculs & Résultats

Chaque paire cavalier-poney reçoit pour chaque classement par catégorie des points selon le barème suivant :

RANG	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
POINTS	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

A partir du **13^{ème}** rang, **tous les classés** reçoivent **1 point**

POUR CHAQUE TOUR, SEUL LES 15 MEILLEURS RESULTATS DE L'ANNEE SONT COMPTABILISÉS POUR LA COUPE.

Si un cavalier non-membre du PSR ou ayant des classements plus hauts est classé, ses points ne sont pas comptabilisés dans le challenge. Le cavalier PSR comptabilisera les points correspondants à son rang.

Vérification et contestation des résultats

Les résultats de chaque épreuve sont affichés sur le site du PSR au plus tard 7 jours après l'épreuve.

Les résultats finaux sont affichés 2 semaines avant la remise des coupes. Il est de votre responsabilité de vérifier le total des points. Toute contestation doit être formulée au plus tard **5 jours avant la remise des coupes**. Passé ce délai, aucun changement ne sera accepté.

Classement et prix

Le classement s'établit à l'addition des points depuis la première épreuve de chaque Tour. En cas d'égalité de points pour le podium, le nombre de victoires pour la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} place est déterminant.

Pour le classement final, seul le meilleur classement d'un cavalier montant plusieurs poneys dans le tour sera pris en compte. Le cavalier ne pourra gagner donc qu'une seule coupe par tour.

Un poney peut figurer au classement avec plusieurs cavaliers.
Plaques d'écurie et flots aux 30% des classés.

Distribution des prix

La distribution des prix se déroule durant la soirée PSR. Les prix des cavaliers absents qui ne sont pas excusés par écrit seront remis aux viennent ensuite.